

EXTRAIT DU REGISTRE

DES ARRETES DU MAIRE

CIRC 2025-75 - Mise à disposition du domaine public lors de la course de caisses à savon

Le Maire de Maîche,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212.1 et L 2212-2,
VU l'article L 2125-1 du Code de la Propriété des Personnes Publiques,
VU la manifestation de course de caisses à savon projetée le 21 septembre 2025 dans le quartier de la Batheuse,
VU l'organisation exposée par Monsieur Christophe KRASAUSKAS représentant l'association FESTI'GANG, organisatrice de l'évènement,
CONSIDERANT qu'il y a lieu de laisser les organisateurs gérer l'organisation de l'espace sur le périmètre de la manifestation.

ARRETE

Article 1 : L'association FESTI'GANG est autorisée à utiliser l'espace public aux fins d'organiser sa course de caisses à savon. Le périmètre mis à disposition est composé de l'ensemble des rues Guyot, Jean Monnet et Charles SIMON et des 4 frères Piquerez. La mise à disposition débutera le vendredi 19 septembre 2025 à 09h pour la mise en place au dimanche 21 septembre 2025 à 20 heures.

Article 2 : L'association FESTI'GANG est autorisée à disposer un écran géant l'espace public aux fins de retransmettre l'évènement.

Article 3 : L'association organisera la mise en place des stands et des obstacles sur la chaussée dans le délai accordé par l'arrêté municipal CIRC 2025-74 règlementant le stationnement et la circulation à l'occasion de cette manifestation et en veillant à ce que l'accès aux véhicules de secours soit garanti.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché sur le site internet de la ville et transmis à :

- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Maîche,
- Monsieur le responsable du service de police municipale,
- Monsieur le président de FESTI'GANG,

Maîche, le 11 août 2025

Pour le maire absent, l'adjoint,

Veronique SALVI

Publié sur le site internet le 18 août 2025



Ville de Maîche

Hôtel de Ville - rue du Général de Gaulle - BP 39 - 25120 Maîche

Tél. : 03 81 64 03 01 - Courriel : contact@mairie-maiche.fr